

Domaine : **Élèves**

En vigueur le : 28 novembre 2006 (SP-06-94)

Référence : [ÉLV 6.18 Suspension d'un élève et appel à une suspension](#)

Révisée le : 4 mars 2013 (CF)

L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

APPEL À LA SUSPENSION - ÉCHÉANCIERS

